M.E.S., Numéro 122, Avril-Juin 2022
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
ISSN (en ligne) : 2790-3109
ISSN (impr.) : 2790-3095
Mise en ligne le 9 avril 2022

IDENTITE COMMUNAUTAIRE LUBA DE NGANDAJIKA : BASE DE REVENDICATION DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE LA PROVINCE DE LOMAMI OU STRATEGIE DE REPOSITIONNEMENT POLITIQUE ?

par

Crispin MULUMBA KABAMBI
Assistant, Département des Sciences Politiques et Administratives
Université Officielle de Mbuji-Mayi

Résumé

L'identité communautaire dans la gestion territoriale congolaise monte en puissance. Il est signe d'une prise de conscience communautaire et d'un repositionnement politique.

Les luba originaires du territoire de Ngandajika en sont parvenus plus tardivement à s'interroger sur la nécessité de revoir la manière de se définir collectivement en contexte de mutation territoriale et de diversité culturelle, et les années 2015 en ont marqué le pas.

Les contestateurs prétendent vouloir conserver la culture du peuple Luba en excluant d'autres à l'intérieur de la province de Lomami, ce qui serait une autre stratégie de démonstration d'incompatibilité de cohabitation interethnique dans un même champ politique.

Abstract

The communal identity in the congolese territorial management is of a paramount importance. It is a sign helping people to become aware of their community and of determining their political position.

Some Luba people, particulary the natives of Ngandajika territory, have tardly asked themselves whether it is necessary to examine thoroughly the manner of defining themselves collectively taking into consideration the context of territorial mutation and of cultural diversity which occured in 2015.

Some protesters pretend that they want to keep up the culture of Luba people and excluding others in the province of Lomami, which could be another strategy showing an incompatibility of between ethnic groups in the same political area.

Mots-clés : *Identité, Luba, Territoire, Communauté, Stratégie, Repositionnement, Politique.*

INTRODUCTION

L'organisation territoriale apparaît comme l'objectif prépondérant et récurrent des réformes successives de la décentralisation en République Démocratique du Congo (RDC). Les enjeux et les obstacles sont étudiés selon l'expertise des communicants sur les plans juridique, politique, financier, économique, managérial, géographique et historique avec un angle d'approche selon les objectifs poursuivis, comme le cas actuel qui prend en considération l'influence des identités communautaires à ce processus.

Pour atténuer et apaiser les tensions tant soit peu, force est de remarquer que la constitution de la R.D. Congo du 18 février 2006, résume à son article 2[419] la recomposition territoriale congolaise de 11 provinces à 26 comme voie d'équilibre entre plusieurs divergences. Si ce projet est justifié par ses initiateurs de l'avantage qu'il a, sous l'impulsion de la décentralisation, de rapprocher les gouvernants des gouvernés (administration de proximité), sa mise en œuvre ou son implémentation a suscité des contestations entre autres à l'attachement ou au détachement de telle ou telle franche de la population ayant une identité commune à une province recomposée de son choix ou de sa volonté à l'instar de l'ex-province du Kasaï Oriental éclatée en 3 provinces dont : Kasaï Oriental, Lomami et Sankuru.

Si la province du Kasaï Oriental suite à la recomposition territoriale résultant de cette disposition constitutionnelle observe-t-on et supposons-le est ethniquement homogène (mono

[419] Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011.

ethnique bien qu'ayant des conflits entre la cuvette et le sommet), les provinces du Sankuru et de Lomami ne le sont pas, car celles-ci sont pluriethniques avec un ensemble d'ethnies qui la constituent dont Luba Shankadi, Luba, Kanyok, Kete, Songye, Inkanitshin ayant reçu différemment cette disposition constitutionnelle.

Ainsi, en suivant de plus près l'évolution de Lomami, il y a des contestations liées aux normes et valeurs culturelles (structure) de chaque ethnie à conserver et préserver sur une entité territoriale homogène à l'instar de Luba du territoire de Ngandajika dont la situation constitue une pesanteur de force non insignifiante.

En nous référant à un extrait de la correspondance du 30 décembre 2014 adressée aux Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat par Monsieur Mulundu Kamuena Kabeya, un des notables de Ngandajika de la souche luba, il rappelle aux deux chambres du Parlement que « le peuple Luba refuse que la région de Ngandajika soit annexée à la future province de Lomami … ».

Pour ce faire, le souci de l'émergence de l'identité communautaire dans la gestion territoriale monte en puissance. S'il est signe d'une prise de conscience communautaire et d'un repositionnement politique pour le futur, il est aussi le lieu d'une persévérance dans des erreurs qui conduisent à des impasses, familières certes mais redoutables quand même.

Et pourtant, il n'y a de développement, de projet territorial, de lieu de vie collective que des communautés humaines, communautés de sens et de devenir. Pas de projet sans sujet collectif, pas d'attractivité durable sans identité reconnaissable et prometteuse. C'est à la culture qu'il faut avoir recours pour élucider cette situation.

De ce fait, la remise en question du rôle de l'Etat congolais dans la régulation des rapports dans une société pluriethnique est au cœur d'acteurs dans leur diversité. Cela se traduit parfois au niveau de la recomposition territoriale par une politique qui accompagne les revendications (les luttes et les rivalités interethniques, le cloisonnement communautaire, l'éloignement de l'administration des administrés, la quête de l'équilibre des représentations identitaires dans les institutions politiques locales). Malgré le « volontarisme affiché » de l'Etat congolais au nom de la répartition équitable et équilibré du territoire, la mise en œuvre et l'opérationnalisation s'émoussent face aux réalités d'identités sociales et politiques congolaises ; mais surtout communautaires.

En effet, il devient de plus en plus illusoire de planifier un Etat-Nation commun, unique et inclusif dans un environnement où les identités communautaires détonnent un Etat faible qui ne cesse de s'affirmer et qui décline (en berne) l'expression d'une volonté claire de l'Etat dans de nombreux domaines de la politique intérieure, celui de la recomposition territoriale et de cohabitation hétéro ethnique ne faisant pas exception.

L'antagonisme que l'on doit souligner entre des solidarités particulières en compétition les unes avec les autres dans la province de Lomami et le fait d'appartenir à une même communauté ouvre des perspectives pour une analyse sociologique de l'identité communautaire. Certes, cet antagonisme est pris en considération par la présente étude sur le découpage territorial et l'identité sous l'angle politologique, mais dans les seules situations où le groupe s'agrège en réaction à une pression extérieure, c'est-à-dire dans la perspective où le nous se définit en opposition aux autres.

Or, l'étude des modalités de résolution de cette tension entre le privé et le collectif conduit à identifier les procédures, les mécanismes à travers lesquels ses membres sont amenés à projeter dans la communauté une part de la solidarité, des fidélités et des obligations attachées à la famille selon le sang et l'alliance.

A travers ce type d'interrogation, on doit aussi pouvoir trouver les moyens de comprendre comment se construit l'identité communautaire à soi-même.

Ainsi, pour parvenir à l'analyse de cette étude, nous la structurons en trois points. Le premier sur les indices de l'identité communautaire, se base sur la communauté ethnique qui comprend un nom commun en vue de l'identification de l'essence de la communauté; un mythe expliquant la descendance commune avec une origine commune dans le temps et dans l'espace; des souvenirs historiques communs et un passé commun avec des héros, des événements et leur commémoration; un ou plusieurs éléments d'une culture commune qui restent à identifier, mais qui comprennent normalement une religion, des coutumes, une langue, etc., le suivant sur l'identité luba de Ngandajika au cœur de l'organisation territoriale de la province de Lomami, se base sur le choix du statut juridique d'une entité est déterminant pour

son évolution et son un impact considérable sur la vie quotidienne de la structure sociale et des possibilités auxquelles on attend d'elle. Et le dernier porte sur l'identité luba de Ngandajika : stratégie de repositionnement politique d'acteurs, démontre les thèses opportunistes de la primauté d'une ethnie sur les autres, forgées dans des officines secrètes qui fait son bonhomme de chemin. Pourvue de la conscience ethnique dans toute leur majorité et favorisées par les enjeux politiques. Une conclusion relative met un terme à cette analyse.

III. Les indices de l'identité communautaire

Une communauté est plus vaste, néanmoins, le niveau communautaire est très manifeste. Prenons quelques exemples ; Connaissant le passé, un luba ressortissant de Ngandajika peut être fier de son territoire et s'en sentir citoyen; il se peut que le parcours de ses ascendants dans les vagues migratoires jusqu'à leur installation dans ce territoire soit totalement intégré dans sa conscience communautaire mais, en même temps, un habitant contemporain de Ngandajika ne serait pas citoyen de la même façon que jadis et se sent certainement plus congolais dans ce territoire.

L'identité communautaire est dynamique également en ce sens que parfois c'est l'appartenance à une communauté spécifique qui l'emporte, d'autres fois celle à une communauté différente. Par exemple, S. Aranowitz[420] parle de déplacement (displacement) continu où classe, sexe, race, nationalité et civilisation entrent en compétition comme identité dominante dans diverses situations en dépit, selon les termes de Sylvain Shomba de l'adoption par la RDC du système occidental de gestion de l'Etat.[421] En outre, chaque communauté connaît une dynamique intrinsèque qui peut se retrouver dans son histoire. Pour ce qui concerne les formes multiples de l'identité communautaire, rappelons les cercles concentriques de Ngandajika dénommée Mutualité des ressortissants de Ngandajika (MUGA en sigle).

La communauté ethnique comprend selon un nom commun en vue de l'identification de l'essence de la communauté; un mythe expliquant la descendance commune avec une origine commune dans le temps et dans l'espace; des souvenirs historiques communs et un passé commun avec des héros, des événements et leur commémoration; un ou plusieurs éléments d'une culture commune qui restent à identifier, mais qui comprennent normalement une religion, des coutumes, une langue, etc.; un lien avec le pays d'origine avec lequel on continue d'entretenir des contacts au moins symboliques (le pays des ancêtres); un sentiment de solidarité entre les membres d'une communauté.

Analysons ses éléments un peu plus en profondeur et avançons quelques remarques critiques. Le nom commun d'une communauté (congolais, européens, chrétiens, etc.) est important mais peut changer au cours du temps, ou même disparaître de la vie contemporaine. C'est une étiquette que la communauté s'approprie ou qu'elle reçoit des autres ; Comme telle, cette étiquette est soumise aux changements.

Les mythes et la mémoire historiques font partie d'un vaste discours narratif où faits et fiction se mélangent pour donner une cohérence au tout. Les mythes et les narrations forment une histoire qui, d'une part, aide à relier les différentiations internes dans la communauté et, de l'autre part, dissimule les tensions entre mêmeté et changement. Beaucoup dépend de celui qui invente et transmet le discours narratif (homme politique, écrivain, etc.). La production d'un discours narratif implique une sélection des événements qui renforcera l'expérience globale et commune de la communauté. Souvent cela revient à minimiser ce qui peut diviser et à mettre en relief un amalgame d'éléments qui lient. Il est clair qu'une dynamique individuelle (de héros ou de personnalités taille, par exemple) joue dans la constitution et réalisation de discours narratifs communautaires. Il est certain que, dans des situations conflictives, le rôle des leaders peut être important dans la structuration et le contenu des discours narratifs.

Un territoire, peut-être un pays d'origine, aura la qualité de lieu où les événements les plus importants se sont réalisés. Dans le discours narratif, c'est le lieu où la communauté peut se soutenir et se reproduire. Souvent il sera identifié au lieu où ces choses se sont toujours ou de préférence produites, même si on n'y habite plus. C'est une terre promise en ce sens que c'est là que certaines formes de vie sociale, de coutumes et de vie propre sont possibles. Le discours narratif peut entretenir un discours d'exclusivité en ce sens qu'un groupe (ou peuple) sera maître et les différences ne doivent ni peuvent être tolérées. Des frontières sont identifiées, engendrant le conflit et

[420] Aranowitz, S., *Les Politiques d'Identité, Classe, Culture, Mouvements Sociaux ?*, New-York, éd. Routledge, 1992, p. 48

[421] Shomba K. S., « Obsession identitaire souverainiste et exclusions urbaines en République Démocratique du Congo » In *M.E.S*, septembre 2015, p. 69.

la violence dans beaucoup de cas. Enfin, le territoire est le lieu où le pouvoir est exercé d'une manière déterminée. Hutchinson et Smith indiquent une place pour le culturel. C'est ainsi que, par le biais de formes de solidarité, les dynamiques de groupe sont introduites.

Les identités se construisent au cours d'un processus d'individualisation par les auteurs pour lesquels elles sont la source du sens[422]. Même si elles peuvent avoir leur origine dans les institutions dominantes, elles ne le peuvent qu'à condition d'être intériorisées par les acteurs sociaux de manière à construire un ordre de sens reposant sur ces identités. Dans cette ligne, Castells[423], fait la différence entre les rôles définis par les normes structurées par les institutions et les organisations de la société (et qui ont une influence sur la conduite selon les négociations entre les individus et les institutions, en organisant ainsi les fonctions) et les identités définies comme processus de reconstruction du sens. Ceci s'effectue à l'aide d'un attribut ou d'un groupe d'attributs culturels qui organisent ce sens, compris comme l'identification symbolique d'un acteur social à son action. On peut interpréter cela en disant que les propositions tendant à reconnaître les processus d'identification en situations de polyculturalisme se sont renforcées selon Maffesoli.[424]

L'identité comme entité dynamique et plurielle, est une notion complexe et en tant que telle peut être abordée de plusieurs points de vue. Dans un premier temps, nous la définirons avec Camilleri comme une dynamique, que nous qualifierons de dialectique, d'union de deux processus contraires, qui sans cesse se repoussent pour s'unir et s'unissent pour se repousser : un processus d'assimilation ou d'identification par lequel l'individu se rend semblable à l'autre que lui, en absorbant ses caractéristiques ; un processus de différentiation que Pierre Tap a appelé « identisation », par lequel l'individu prend distance par rapport à l'autre et se saisit comme distinct de lui.[425]

Celle-ci ne peut donc être considérée comme une entité figée ou un état, mais plutôt comme un, voire deux processus. En observant le rôle de l'Autre dans ces processus, nous pouvons en même temps constater que l'identité ne peut être saisie en dehors d'une relation. De ce fait, selon Abdallah-Pretceille, « l'identité est non seulement une construction mais c'est aussi une co-construction. Elle est un processus dialogique »[426]. Le rôle de l'Autre dans cette conception de l'identité dépasse celui d'un simple témoin. En lui reconnaissant une part de contribution dans la construction du Moi, on aboutit à une « identité ouverte »[427], faite de métissages, complexe et plurielle.

IV. L'identité luba de Ngandajika au cœur de l'organisation territoriale de la province de Lomami

De ce fait, il est à constater que l'Etat congolais serait de type faible (sous l'emprise des communautés tribales), car « l'équilibre » dans la sélection des animateurs des institutions publiques lors de la mise en œuvre de la province de Lomami en 2015 serait l'œuvre d'implication de certains notables et leaders politiques représentatifs des grandes identités communautaires sédentaires de Lomami particulièrement Songye, Kete, Luba, Kanyok, Inkanintshin et non du dessein intégrationniste et inclusiviste affranchi de l'Etat congolais au travers de ces représentants ou de ses institutions, ce qui justifie la confiscation du pouvoir de l'Etat par les identités communautaires qui zèbrent sa marche d'un Etat autonome protecteur des groupes différenciés au-delà de leurs revendications parfois nocifs à son fonctionnement efficace.

Toutefois, il est à noter que toutes les identités locataires du territoire de Ngandajika ne sont pas Luba ; Ce qui justifierait le monopole de ces derniers serait leur majorité (presque ¾ de la population totale du territoire de Ngandajika seraient, estime-t-on, Luba) et le stéréotype accolé aux autres assimilées aux sous-hommes, ce qui nous amène à supposer que ces exclus (Luba Shangadi, Kanyok, Kete, Songye, Inkanitshin) à la lutte de détachement de Ngandajika de Lomamai seraient considérés de même que les sous-citoyens, les impurs et intouchables, les sans voix ni droit au chapitre des revendications et de construction de l'histoire commune, toutes ces pratiques freinent la construction de l'identité nationale, l'émergence de la conscience citoyenne patriotique et l'édification

[422] Giddens A., « La trayectoria del yo », in *Modernidad e identidad del yo*. Barcelona, Península, 1995, pp. 93-139.

[423] Castells M., « Paraísos comunales : identidad y sentido en la sociedad red », in *La era de la información. Economía, sociedad y cultura*. Vol. 2. El poder de la identidad. Madrid, Alianza, 1998, pp. 27-29.

[424] Maffesoli, M., *El tiempo de las tribus*, éd. Icaria, Barcelona, 1990, p. 18

[425] Carmel Camilleri, « Identité et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », in *Pierre Tap*, éd. Identités collectives et changements sociaux, Toulouse, éditions Privat, 1979, p. 331.

[426] Martine Abdallah-Pretceille, « Le labyrinthe des identités et des langues », in *Martine Abdallah-Pretceille*, ed. Economica, Paris, 2006, p. 45.

[427] Idem., p. 49.

d'un Etat-National congolais managérialement administré par efficacité et efficience.

Egalement, l'identité communautaire luba constituerait un facteur déterminant actionnellement dissimulé pour les autres beaucoup plus considérés comme élites et leaders ayant un capital scolaire, et surtout ayant une capacité à manipuler des idées, des concepts et des symboles face à leurs pairs en moins diplômés et apathiques à culture politique paroissiale, dont la participation politique est limitée et confondue à la participation électorale, car ils y recourraient comme appât stratégique pour formuler diverses revendications notamment politiques pour leur positionnement (intérêt personnel justifié par recours aux fanatiques de l'autonomie identitaire comme pilier), car étant en position de faiblesse, ils y puiseraient des arguments pour se justifier contre le projet constitutionnel de recomposition territoriale de Ngandajika.

En fait, le choix du statut juridique d'une entité est déterminant pour son évolution et il aurait un impact considérable sur la vie quotidienne de la structure sociale et des possibilités auxquelles on attend d'elle.

Pour ce faire, c'est par stéréotype que les Luba de Ngandajika par leur nombre élevé se considéreraient d'une souche supra-ethnique par rapport à d'autres ethnies (Luba shangadi, Kanyok, Sonye) et les ont exclues à l'initiative de pétition et de récolte des signatures et la proximité avec ces dernières constituerait un obstacle à l'harmonie et l'émergence de leur culture construite selon son propre contenu. Ces conceptions reflètent à notre niveau, l'évolution de la masse de la société dont le niveau intellectuel ou mental est accroché et généralement caractérisé par l'état métaphysique.

Egalement, l'identité communautaire luba constituerait un facteur déterminant actionnellement dissimulé pour les autres beaucoup plus considérés comme élites et leaders ayant un capital scolaire, et surtout ayant une capacité à manipuler des idées, des concepts et des symboles face à leurs pairs en moins diplômés et apathiques à culture politique paroissiale, dont la participation politique est limitée et confondue à la participation électorale, car ils y recourraient comme appât stratégique pour formuler diverses revendications notamment politiques pour leur positionnement politique (intérêt personnel justifié par recours aux fanatiques de l'autonomie identitaire comme pilier), car étant en position de faiblesse, ils y puiseraient des arguments pour se justifier contre le projet constitutionnel de recomposition territoriale de Ngandajika.

A défaut d'obtenir satisfaction à leurs revendications initiales, l'identité communautaire serait usée parmi quelques mécanismes d'attente pour parvenir à l'équilibre interethnique à la désignation d'animateurs dans la composition des institutions publiques de la province de Lomami par les élites et leaders représentatifs de différentes identités communautaires sédentaires dans cette province, afin de faire face aux défis du pluralisme ethnoculturel notamment la répartition des postes politiques et administratifs dans les institutions publiques bien que cela soit favorable à l'enfermement des individus dans une identité culturelle fixe et immuable et au renforcement des frontières entre les groupes avec l'augmentation des risques d'intolérance et le rejet de l'autre ; l'accentuation des difficultés d'accès à l'égalité des chances pour les immigrants, les membres des groupes minoritaires et d'autres congolais ne faisant partie de toutes ces identités communautaires en antagonisme.

V. Identité luba de Ngandajika : stratégie le repositionnement politique d'acteurs

En effet, les enjeux de démembrement des provinces ont occasionné l'émergence et l'ascension politique des uns et à l'extinction ou le déclin des autres selon les contingences et l'aspect ou l'angle sous lequel chaque acteur en saisissait.

Ces enjeux rencontrent les thèses opportunistes de la primauté d'une ethnie sur les autres, forgées dans des officines secrètes qui fait bonhomme son chemin. Pourvue de la conscience ethnique dans toute leur majorité, les Kanyok, les luba, les Songye, leurs leaders politiques ou d'opinion, leurs intellectuels, leurs hommes de science, de même que leurs autorités civiles et religieuses tous ont enclins à afficher une attitude de méfiance instinctive devant une telle réalité.

En outre, une fraction des Luba originaires du territoire de Ngandajika justifieraient manifestement leur lutte de détachement de ce dernier de la province de Lomami pour celle du Kasaï Oriental au-delà des prescriptions constitutionnelles, par le fait de la distance géographique qui éloigne d'une part, ce territoire (Ngandajika) de Kabinda (Chef-lieu de la province de Lomami) par rapport à Mbujimayi de préférence (Chef-lieu de la province du Kasaï Oriental), ce qui les éloignerait d'atteindre les autorités et les institutions publiques en terme des services de

l'Etat à bénéficier et à rendre ; et pourtant cette province est la résultante de district de Kabinda auquel les services de l'Etat à Ngandajika étaient redevables aux mêmes distances géographiques qui n'ont pas changé de nature avec la même ex-cité de Kabinda ayant revêtu le statut de chef-lieu de province.

Plutôt que de résilier l'incapacité de l'ordre politique établi à réaliser ses finalités par la construction des infrastructures socio-économiques de base et la fourniture des services publics par sa capacité distributive pouvant rendre la province de Lomami plus inclusive, les contestataires prétendent vouloir conserver la culture du peuple Luba en excluant d'autres à l'intérieur de la province de Lomami, ce qui serait une autre stratégie de démonstration d'incompatibilité de cohabitation interethnique.

La raison de distance géographique évoquée d'éloignement de Ngandajika de Kabinda par rapport à Mbujimayi pour justifier leur pétition n'est pas valide à l'heure actuelle, car à l'époque de Districts comme subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces, il n'y avait pas des telles revendications justifiées d'être approximatif de District de Tshilenge rapproché que de celui de Kabinda éloigné, car celui-là administrativement dépendait de celui-ci, District à son temps et de son chef-lieu du même nom.

CONCLUSION

La raison de cette effervescence autour de la question de l'organisation territoriale doit être cherchée dans les mutations sociales et culturelles endogènes en cours à Ngandajika, dans les mutations morphologiques de la société ngatoise qui appellent de nouvelles définitions de la collectivité.

L'échec de la pétition sur le rattachement de Ngandajika au Kasaï Oriental et le refu donné à la tenue du Référendum n'ont pas empêché la société ngatoise de changer en profondeur. L'immigration et la croissance de la diversité culturelle et ethnique sont souvent citées pour justifier l'ouverture d'un débat sur la question nationale.

Mais surtout, les mesures de représentativité dans les institutions politiques adoptées dans la constitution et les autres mesures visant l'intégration produisent leurs effets, en amenant par exemple dans le système politique congolais, une plus grande diversité d'origines ethniques – un phénomène qui a contribué à rendre nécessaire ces derrières années une refonte en profondeur du système politique et l'abandon de la référence identitaire au profit de la référence d'équilibre géo-identitaire. Le territoire de Ngandajika en est venu plus tardivement que la RDC à s'interroger sur la nécessité de revoir la manière de se définir collectivement en contexte de mutation et de diversité culturelle, et les années 2015 ont marqué sur ce point un changement majeur dans les discours publics.

Le Congo et le territoire de Ngandajika sont marqués par une entreprise de refondation nationale tout au long du début du XXIème siècle. Cette refondation a donné naissance à la recomposition territoriale. Cette représentation est maintenant largement acceptée et partagée, même si de nombreux problèmes et des zones d'ombre subsistent. La cohabitation intercommunautaire apparaît comme un pivot central dans cette construction nationale. Elle est maintenant reconnue et légitimée comme facteur de la société civile au Congo. Par ailleurs, l'État et les règles de citoyenneté en vigueur, y compris la protection des droits de la minorité ethnique, ont mis en place les bases de la nation politique qui se définit aussi comme communauté historique dont le sort est la colonisation.

Le citoyen ordinaire observe avec un certain désarroi ces débats qui peuvent paraître byzantins aux uns, ésotériques ou simplement inutiles aux autres. Or, ces débats ne sont pas inutiles, bien loin de là, car la représentation partagée d'une définition collective de l'identité est au cœur des politiques publiques et de la vie en société comme le montre avec évidence la situation de nombreuses ethnies aux prises avec des conflits entre identités communautaires.

Nous avons rappelé brièvement les contours du débat, mais il n'est pas possible de cerner la pensée de tous les intervenants tellement ils sont nombreux.

BIBLIOGRAPHIE

- Aranowitz, S., *Les Politiques d'Identité, Classe, Culture, Mouvements Sociaux ?* New-York, éd. Routledge, 1992.
- Carmel Camilleri, « Identité et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », in *Pierre Tap*, éd. Identités collectives et changements sociaux, Toulouse, éditions Privat, 1979, p. 331.
- Castells M., « Paraísos comunales : identidad y sentido en la sociedad red », in *La era de la información. Economía, sociedad y cultura*. Vol. 2. El poder de la identidad. Madrid, Alianza, 1998.
- Giddens A., « La trayectoria del yo », in *Modernidad e identidad del yo*. Barcelona, Península, 1995.
- Maffesoli, M., *El tiempo de las tribus*, éd. Icaria, Barcelona, 1990.
- Martine Abdallah-Pretceille, « Le labyrinthe des identités et des langues », in *Martine Abdallah-Pretceille*, ed. Economica, Paris, 2006.
- Shomba K. S., « Obsession identitaire souverainiste et exclusions urbaines en République Démocratique du Congo » In *M.E.S*, septembre 2015.